

VILLE DE CARCASSONNE

N° 26049

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

MISE EN RÉFORME ET VENTE DE VÉHICULES MUNICIPAUX

Dans le prolongement des mesures de réduction et de modernisation du parc automobile, il est proposé de réformer les véhicules et matériels listés ci-après et de les mettre en vente ou à la destruction :

- Renault Velsatis immatriculée AA-857-VA (codifiée B125) mise en circulation le 25/05/2009 et totalisant 221 500 kilomètres, pourrait être mise en vente, au vu de son état à **2 000 €**. (Immobilisation n°1000000150)
- Renault Balayeuse SEMAT immatriculée CJ-177-EK (codifiée V146) mise en circulation le 27/07/2012 et totalisant 144 300 kilomètres, pourrait être mise en vente, au vu de son état à **2 000 €**. (Immobilisation n°1200000912)
- Citroën C15 immatriculé 6264 QD 11 (codifié F101) mis en circulation le 29/10/2002 et totalisant 160 890 kilomètres, pourrait être mis en vente, au vu de son état à **500 €**.
- Renault Master immatriculé 9703 PZ 11 (codifié V116) mis en circulation le 07/11/2001 et totalisant 221 340 kilomètres, pourrait être mis à la destruction, au vu de son état à **70 €**.
- Citroën Berlingo immatriculé 8056 PY 11 (codifié F094) mis en circulation le 16/07/2001 et totalisant 216 980 kilomètres, pourrait être mis à la destruction, au vu de son état à **70 €**. (Immobilisation n°0100000694)
- Peugeot 106 immatriculée CN-529-TP (codifiée B089) mise en circulation le 29/11/2000 et totalisant 143 000 kilomètres, pourrait être mise à la destruction, au vu de son état à **70 €**.
- Aspirateur à feuilles RABAUD n° de série Q5840 (codifiée ASP1) acquis le 29/10/2014, pourrait être mis à la destruction au vu de son état.
- Aspirateur à feuilles RABAUD n° de série Q5841 (codifiée ASP2) acquis le 29/10/2014, pourrait être mis à la destruction au vu de son état.
- Aspirateur à feuilles RABAUD n° de série Q5533 (codifiée ASP3) acquis le 29/10/2014, pourrait être mis à la destruction au vu de son état.

Les imputations budgétaires concernant les produits liés à ces ventes sont les suivantes : 77 775 020 101002 et 75888 020 101002

Les ventes des véhicules seront réalisées par le biais du site Agorastore, sans frais de commission.

La destruction des véhicules et matériels sera réalisée par le biais de la société DERICHEBOURG-AFM RECYCLAGE.

Dans l'éventualité d'une vente infructueuse, tout autre vecteur de vente pourrait être retenu et les montants initiaux de mise à prix seraient revus à la baisse en fonction des propositions recueillies durant les enchères ou actions diligentées.

Carcassonne, le 20 avril 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260420-32832-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026
Publication : 09/07/2026

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

